



Le Tournant du Rhin

un coin de nature en vert et bleu...



Reprise en main du site par le Conseil Général

Contexte

Réalisé par EDF au cours des travaux d'aménagement du Rhin, ce bassin de compensation a été mis en eau le 4 juillet 1970. Bien avant cela, on venait déjà profiter de ce coin de nature, baptisé «**Tournant du Rhin**», pour se détendre, se restaurer, se baigner, pêcher, marcher ou contempler un paysage rhénan, avec sa faune et sa flore si typiques. On y admire encore de fragiles spécimens d'orchidées sauvages...

Ce plan d'eau de 660 hectares, dont 500 hectares utilisés pour la pratique de la voile et autres activités nautiques non motorisées, est un site majeur pour les oiseaux d'eau en Alsace et il bénéficie de nombreuses mesures de protection et de gestion :

- Réserve naturelle nationale de la forêt d'Erstein
- Protection du biotope
- Réserve nationale de chasse et de faune sauvage
- Natura 2000

Concessionnaire depuis 1974 des berges du plan d'eau, le Conseil Général du Bas-Rhin a réalisé certains équipements qui se sont progressivement dégradés. Il a donc décidé de procéder à une remise en état et à des réaménagements significatifs pour développer l'accueil et l'offre de loisirs.

Une gestion transitoire du site

Déjà réalisés par le Conseil Général depuis 2007 :

- Des travaux de sécurisation des sites de la Régate, du Rhinland et de la Maison Cantonnière ;
- La reprise en main des espaces verts et la pose de mobilier extérieur ;
- Une coordination pour la gestion des déchets ;
- Une communication sur le site et des animations proposées par les acteurs locaux.

Pour la saison 2009, le Conseil Général prévoit :

- La sécurisation de l'ensemble du site avec notamment la démolition des anciens restaurants « La Régate » et « Le Rhinland » ;
- Un contrat pour l'entretien régulier des espaces verts par des personnes en insertion ;
- La restauration du Club House de la base nautique qui est accessible au grand public tous les jours, à midi comme le soir, sur simple réservation au 03 90 29 09 76 ;
- Le chalet de petite restauration situé à l'extérieur de la base nautique qui est ouvert tous les samedis, dimanches, jours fériés ainsi qu'en période de vacances scolaires.

Un projet de développement durable

Pour tirer parti de tous les aspects de ce milieu naturel remarquable, le Conseil Général du Bas-Rhin, a engagé un projet global de développement du nord au sud de ce site.

Le «**Tournant du Rhin**» associera les aspects touristiques, culturels, ludiques, sportifs et écologiques, dans une démarche de développement durable exemplaire. 27 concertations ont déjà eu lieu avec les institutions publiques, les gestionnaires et autres acteurs locaux. Elles ont confirmé un site à forts enjeux et ont dégagé de nombreuses idées pour son aménagement.

Pour définir un scénario d'aménagement du site en concertation avec les collectivités locales concernées, le Conseil Général a confié une étude à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise (ADEUS).

Le calendrier prévisionnel :

- De Juin à Septembre 2009 : Recueil d'avis des acteurs et choix du scénario général d'aménagement ;
- D'Octobre 2009 à Décembre 2010: choix du programme général pluriannuel d'aménagement, études et mise en place de la nouvelle gouvernance du site
- Au 1^{er} semestre 2011 : début de construction des premiers bâtiments

